

Formation à la fonction de chef d'équipe

Durée :10 jours (70h)

Objectifs

- Comprendre son poste, l'assumer et faire respecter son rôle de chef.
- Seconder le chef d'entreprise.
- Favoriser la motivation et engager des actions pour la restaurer si besoin.
- Passer du « faire » à « faire, faire ».

Public concerné

Chefs d'équipe, chefs d'atelier ou compagnons amenés à assumer de futures responsabilités

Niveau de connaissance préalable requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication, division)

Contenu pédagogique

- Comprendre la mission de collaboration avec le chef d'entreprise pour mieux l'assumer
- Devenir un communicant précis, clair et compris par les autres
- Se positionner pour permettre aux autres d'identifier leur juste place par rapport à l'équipe
- Devenir pédagogue et favoriser l'intégration des nouveaux membres de l'équipe
- Structurer la communication auprès de l'équipe pour gagner en efficacité
- Préparer et mener les réunions et les entretiens
- Maîtriser la relation avec les clients
- Devenir force de proposition pour le dirigeant

Moyens pédagogiques

Le formateur, expert du contexte de l'entreprise artisanale du bâtiment, s'appuie sur le contexte de travail et les expériences de chacun pour adapter les outils du management qui sont expérimentés collectivement lors de mises en situation.

Moyens techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

Le + de la formation : former son chef d'équipe pour déléguer avec sérénité.

